

## **Bourse aux livres 2014: Mode d'emploi**

Chaque année, vous achetez nombre de manuels scolaires pour vos enfants.

Ces manuels coûtent cher: entre 7 et 25€ en moyenne, mais certains peuvent aller jusqu'à 60€!

Certains livres ne sont même pas ouverts par les élèves et vous vous retrouvez, chaque année, avec des livres plus ou moins utilisés ne vous servant plus à rien. Par contre, vous devez acheter de nouveaux livres pour l'année suivante...

Et n'oubliez pas que recycler c'est aussi faire un geste pour notre planète.

La solution s'appelle: La bourse aux livres.

### **Voici des réponses aux questions que vous vous posez:**

#### **➤Qui êtes-vous?**

Nous sommes un groupe de bénévoles, parents d'élèves comme vous. Nous consacrons un peu de notre temps à essayer de faire de notre école un endroit agréable pour tous. Forte de son expérience dans la vente de manuels scolaires de 2<sup>ème</sup> main à Bruxelles 3, une maman a proposé de nous aider à mettre en place cette structure.

#### **➤Pourquoi jeter ce qui peut être vendu?**

Au lieu de jeter ou de stocker dans votre bibliothèque ces manuels, pourquoi ne pas les revendre ?

En effet, d'autres élèves auront besoin de ces livres l'année suivante et sont prêts à se les procurer à moindre coût.

#### **➤Pourquoi dépenser plus?**

Au lieu de payer très cher des livres neufs, pourquoi ne pas les acheter d'occasion ? La plupart du temps, ils sont en très bon état et feront exactement le même usage que des livres neufs.

#### **➤Comment dois-je faire pour vendre mes livres?**

- Vous trouverez, sur le site de l'Apeee, un formulaire de préinscription.  
**Vous remplissez une fiche pour tous vos livres et vous imprimez cette fiche en deux exemplaires.**  
**Si vous voulez vendre des livres de sections linguistiques différentes vous devez remplir une fiche par section linguistique.**  
Vous envoyez la préinscription, via e-mail [livres.books.APEEE.BXL2@gmail.com](mailto:livres.books.APEEE.BXL2@gmail.com) avec « PREINSCRIPTION 2014 » en objet.
- Ensuite, vous apportez vos livres accompagnés des deux exemplaires de la fiche à la séance de vente. Nous signerons une fiche que vous conserverez.
- Surtout, n'oubliez pas de mentionner le n° de compte bancaire (IBAN + BIC obligatoires) sur lequel vous désirez que nous versions le produit de la vente de vos livres.
- **NE PERDEZ PAS VOTRE DOUBLE.** Vous ne pourrez récupérer vos invendus que si vous nous donnez votre code personnel (CODE BAL) qui figure sur votre fiche de dépôt.

- La préinscription n'est pas obligatoire mais elle est fortement conseillée. Elle nous permet de mieux gérer les ventes et de pouvoir vous informer de manière plus précise.

Nous vous aidons et vous guidons de notre mieux et vous signalons les livres qui ne sont plus au programme.

A noter:

- ❖ Nous ne prenons pas des livres dans lesquels les élèves ont écrit: Merci de vérifier et d'effacer les annotations manuscrites avant de nous confier vos manuels.
- ❖ Nous ne pouvons pas vendre des livres d'activités ou d'exercices sauf s'ils n'ont pas été utilisés.

### ➤ **Comment puis-je acheter des manuels d'occasion?**

- Rendez-vous à une séance de vente.
- Choisissez tranquillement les livres dont vous avez besoin et payez-les en liquide à la responsable de section linguistique où vous les avez trouvés.
- Vous repartez tout de suite avec vos achats.

### ➤ **Quels livres puis-je vendre et acheter?**

Les matières en L1 ainsi que les langues étrangères et les matières enseignées en langue étrangère sont, normalement, représentées.

Tous les livres figurant sur la liste de l'école sont acceptés et mis en vente.

Nous mettons également en vente les livres de poche utilisés par les professeurs de langues.

### ➤ **Et si je ne trouve pas les livres de ma liste?**

Cela peut arriver en effet. Dans ce cas, n'hésitez pas à revenir à une autre séance de vente.

Le principe de cette bourse aux livres repose sur la mise à disposition des manuels par les vendeurs : plus les vendeurs sont nombreux, plus nous avons de livres à vous proposer et plus vous avez de chance de trouver ce que vous cherchez.

**N.B.:** Lorsqu'un livre est nouveau au programme, vous ne le trouverez pas sur nos tables : nous vous le signalons afin que vous puissiez le commander en librairie.

### ➤ **Comment le comité sait-il à qui appartiennent les livres?**

Chaque dépôt doit être accompagné de la fiche de mise en vente sur laquelle vous avez noté votre nom de famille, l'année scolaire, le titre du livre, la matière à laquelle il se rapporte et, le plus important, le n° de compte qui doit être crédité.

Lors de la vente, la caissière appose la date de la vente et le montant effectivement perçu sur la fiche sur la ligne du livre en question. Lorsque les séances de vente sont terminées, elle confie les fiches au trésorier qui gère les paiements.

### ➤ **Combien coûtent les livres d'occasion?**

Nous – c'est-à-dire les bénévoles qui s'occupent des ventes – fixons les prix de manière égale pour les mêmes livres. Le prix d'un livre d'occasion ne peut pas excéder la moitié du prix du livre neuf (basé sur une moyenne de prix que l'on trouve dans le commerce). Ce prix est majoré de 1€ pour contribuer à l'achat de matériel, livres, revues... etc... pour les enfants à l'école.

La moyenne des ventes tourne autour de 5 à 15 € par livre. Plus le livre est en mauvais état, plus nous baissons son prix. Mais vous êtes sûr de récupérer quelque chose.

➤ **Quand recevrais-je le produit de mes ventes?**

Après les ventes de septembre, fin octobre/début novembre, le total des sommes récoltées pour vous sera viré sur votre compte bancaire ou postal figurant sur vos fiches de vente. Les livres non accompagnés de cette fiche et sans indications permettant de retrouver le vendeur, seront considérés comme une donation dont le profit sera utilisé pour les achats de matériel, de livres, de revus... etc... pour les enfants à l'école.

➤ **A quoi servent les « 1€ » supplémentaires?**

C'est une « bonne œuvre ».

En effet, le budget de l'école ne permet pas d'acheter du matériel, des livres, des revues ... etc... destinés au bien être de nos enfants dans l'enceinte des l'école.

Vivre dans une école où l'on se sent bien, c'est important et l'achat de certains biens pouvant privilégier cette sensation de bien être est notre objectif majeur.

Nous nous concerterons régulièrement pour trouver les meilleures acquisitions à faire. Chaque année, cet argent sera intelligemment dépensé pour les enfants à l'école et vous serez avertis de son usage.

➤ **Que se passe-t-il si je quitte l'école?**

Si votre compte bancaire est toujours ouvert, nous continuerons à y verser le produit de vos ventes. Pensez donc à nous contacter en cas de fermeture du compte.

➤ **Que se passe-t-il si un livre n'est pas vendu?**

Les livres invendus sont remis en vente à chaque séance jusqu'en septembre...

Vous devez récupérer vos invendus **au plus tard au 20 décembre de l'année en cours.**

S'il est encore au programme l'année d'après, vous pouvez le remettre en vente au mois de juin suivant.

**Récupération des livres de l'année passée:**

**En septembre ou octobre 2014 vous pourrez récupérer vos livres invendus. Il suffit d'envoyer une demande à l'adresse: [fransounette@skynet.be](mailto:fransounette@skynet.be)**

**Les livres sont à récupérer au plus tard le 20 décembre 2014.**

**ATTENTION : Seules les demandes accompagnées du « CODE BAL » inscrit sur la fiche de dépôt seront traitées. Sans ce code, nous ne pouvons pas retrouver vos livres.**

**Merci de votre compréhension.**

**Passé ce délai:**

Les livres qui sont encore au programme cette année seront conservés et représentés à la vente en juin 2015.

Les livres qui ne figurent plus sur les listes seront:

- Soit donné à une œuvre humanitaire et envoyés dans des pays nécessiteux
- Soit détruits

**N.B. : En ne récupérant pas vos livres qui ne sont plus au programme après la dernière vente, vous vous engagez à en faire don et à ne percevoir aucune somme d'argent pour ceux-ci.**

➤ **Que se passe-t-il si un livre ne figure plus sur les listes?**

Cela dépend. Si le livre n'est plus au programme, nous le prenons pas.

Si le livre ne figure plus sur les listes, il peut réapparaître sur de futures listes... Mais ce cas est peu probable.

Dans tous les cas, nous ne prenons toujours que les livres inscrits sur la liste de l'école pour l'année suivante.

S'il y a une nouvelle édition et que les professeurs refusent l'ancienne édition, nous mettons ces livres de côté pour que vous puissiez les récupérer.

➤ **Mais si je les gardais pour son jeune frère ou sa jeune sœur ?**

Oui, bien sûr, c'est une possibilité. Mais nous nous permettons de vous avertir que, passé une période d'environ 4 ans, vous risquez de vous retrouver avec des livres invendables. (c'est notamment le cas ces dernières années, car les programmes ont souvent changé)

➤ **Si j'ai besoin d'un livre après la dernière séance de vente de septembre ?**

Dans ce cas, contactez le/la responsable de votre section linguistique (la liste se trouve également sur le Site de l'Apeee). Il/elle vous aidera dans vos recherches.

➤ **Puis-je vendre ma calculatrice?**

Les élèves de secondaire possèdent, depuis cette année, une calculatrice très onéreuse. S'ils le souhaitent, ils peuvent venir lors de nos séances de vente pour vendre leur calculatrice à la fin de leur scolarité à Bruxelles2.

**Un coin leur sera réservé à cet effet. Mais cette vente n'engagera que leur responsabilité et ne fera pas partie de la Bourse aux livres. Les élèves vendront eux même leur calculatrice à d'autres élèves sans passer par nous.**

**En aucun cas le comité de la Bourse aux livres ne pourra être tenu pour responsable de la vente de ces calculatrices.**

➤ **Je suis professeur.**

Les professeurs sont les bienvenus. Nous vous remercions de nous communiquer quels livres et quelles éditions vous utiliserez durant l'année, ce que vous acceptez ou non.

Merci également de nous aider à corriger ces erreurs, mauvaises éditions ou mauvais n° ISBN, et de retirer les éditions épuisées des listes sur lesquelles elles apparaissent encore.

S'il vous plaît, parlez de la bourse aux livres à vos élèves.

Si les horaires de ventes ne vous conviennent pas, une personne de notre équipe peut venir ouvrir les armoires à un autre moment.

Veuillez aussi vérifier auprès de notre comité si le manuel que vous désirez demander aux élèves n'est pas en vente sur nos stands avant d'effectuer une commande groupée de livres neufs. Vous pouvez nous contacter par courriel (voir les adresses à la fin de ce message).

➤ **Comment puis-je aider ?**

Vous êtes toujours bienvenu(e)! Nous avons besoin d'aide pour vendre les livres mais aussi pour les porter des armoires aux stands, les arranger, les trier, les contrôler, pour aider les élèves et les parents à trouver les bons livres... L'atmosphère est sympathique et nous passons généralement un bon moment ensemble. Vous pouvez également nous aider à faire connaître la bourse aux livres en parlant autour de vous de cet événement.

➤ **Pour terminer...**

Nous ne jouons qu'un rôle d'intermédiaires ; nous ne sommes pas responsables des changements de programmes ou de livres. Nous faisons de notre mieux pour vous aider et nous vous remercions d'être indulgents.

➤ **Qui contacter?**

Les membres du comité sont:

- Trésorier: Giovanni Gerardi      [livres.books.APEEE.BXL2@gmail.com](mailto:livres.books.APEEE.BXL2@gmail.com)
- Secrétaire: Françoise Brefort      [fransounette@skynet.be](mailto:fransounette@skynet.be)
- Administration: Anja Galle      [secretariat.apee@woluweparents.org](mailto:secretariat.apee@woluweparents.org)

**Remarques:**

le comité n'a pas de but lucratif et ses membres n'agissent qu'à titre de bénévoles et ne perçoivent aucun salaire. Le comité de la Bourse aux livres n'est pas responsable des livres dégradés, perdus ou volés.

*Les listes des responsables de section sont publiées sur le site de l'Apee.*